

S.N.S.M

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Membres
S.N.S.M
8, Cité d'Antin
75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association S.N.S.M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable décrit dans la note « 1. Principes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application du règlement ANC n°2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la première application du règlement ANC n° 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

S.N.S.M

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 juin 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FP' with a long horizontal stroke extending to the right.

Florence Pestie



LES SAUVETEURS EN MER

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2020

(Conseil d'Administration du 27 mai 2021)

SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique – Siret 775 665 029 00242 – Naf 8425Z

Siège social : 8 Cité d'Antin – 75009 Paris

Tél. : 01.56.02.64.64

www.snsn.org

contact@snsn.org

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019 NET	P A S S I F		Exercice 2020	Exercice 2019
	BRUT	Amortissements Dépréciations		NET			
Immobilisations incorporelles	457 645	231 249	226 396	284 393	Fonds Propres	63 409 479	49 304 811
Logiciels et autres droits	357 354	231 249	126 105	184 102	Fonds propres sans droit reprise	2 317 734	2 317 734
Droit au bail	100 292		100 292	100 292	Autres réserves (projet associatif)	10 194 828	10 194 828
Immobilisations corporelles	132 340 829	77 608 755	54 732 073	55 678 439	Réserve plus values à réinvestir	335 388	335 388
Terrains	101 349		101 349	101 349	Réserves statutaires	36 456 861	27 399 717
Constructions	25 674 449	8 661 324	17 013 125	17 597 207	Résultat - Excédent ou déficit (-)	14 104 668	9 057 144
Installations techniques, matériels, outillages	88 407	52 537	35 870	42 379	Subventions d'investissement	29 294 620	25 439 875
canots, vedettes et autres moyens	101 551 187	65 272 267	36 278 919	36 720 144	TOTAL FONDS PROPRES ET RESERVES	92 704 099	74 744 686
Autres immobilisations corporelles	4 925 437	3 622 628	1 302 810	1 217 360	Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 362 651	0
Immobilisations en cours	8 122 867	0	8 122 867	3 430 096	Fonds dédiés	13 514 190	11 020 816
immobilisations incorporelles	1 680 268		1 680 268	389 023	Sur subventions équipement	0	0
Constructions	365 461		365 461	270 374	Sur subventions fonctionnement	7 212	3 955
canots, vedettes et autres moyens	6 077 138		6 077 138	2 770 700	Sur dons	3 659 494	2 728 888
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 066 420	0	3 066 420	0	Sur legs	9 847 484	8 287 973
Immobilisations financières	99 672	0	99 672	94 113	Provisions pour risques et charges	293 533	173 208
Prêts	99 672		99 672	65 703	DETTES	9 769 452	10 694 763
Autres	0		0	28 410	Emprunts & dettes établissements de crédit	3 564 490	4 666 644
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	144 087 432	77 840 004	66 247 428	59 487 042	Fournisseurs & comptes rattachés	4 161 188	4 073 198
Stocks	4 419 330	243 291	4 176 039	2 719 264	Dettes fiscales et sociales	1 777 924	1 524 267
Créances	14 872 200	0	14 872 200	11 126 673	Dettes des legs ou donations	0	0
Subventions collectivités publiques à recevoir	8 071 932		8 071 932	4 912 497	Autres dettes	265 850	430 654
Créances reçues par legs ou donations	985 705	0	985 705	0	Produits constatés d'avance	0	0
Autres créances	5 814 563		5 814 563	6 214 176	TOTAL PASSIF	119 643 924	96 633 472
Disponibilités	34 218 110	0	34 218 110	23 073 464	TOTAL ACTIF	197 727 219	173 208
Valeurs mobilières placement	9 146 601		9 146 601	9 179 244			
Disponibilités	25 071 509		25 071 509	13 894 220			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	53 509 641	243 291	53 266 350	36 919 401			
Charges constatées d'avance	130 146		130 146	227 029			
TOTAL ACTIF	197 727 219	78 083 295	119 643 924	96 633 472			

COMPTE DE RESULTAT 2020

En euros (€)	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	1 914 427	1 872 084
<u>Production vendue (biens et services)</u>	<u>4 783 982</u>	<u>6 223 894</u>
Assistances maritimes	1 822 480	2 181 440
Prestations formations	560 423	848 032
Prestations annexes	1 911 282	1 964 793
Prestations Plages	356 206	367 475
Produits de manifestations	133 591	862 154
Montant net du chiffre d'affaires	6 698 409	8 095 978
Production stockée	0	0
Production immobilisée	942 303	1 095 791
Subvention d'Exploitation	15 023 592	10 753 651
<u>Ressources liées à la générosité du public</u>	<u>31 481 578</u>	<u>24 250 377</u>
Dons manuels	20 058 717	17 521 004
Legs, donations et assurances-vie	8 079 741	3 843 486
Mécénats	3 343 120	2 885 887
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	16 888	39 122
Utilisations des fonds dédiés	3 746 551	2 099 695
Autres Produits	534 883	606 659
TOTAL I	58 444 204	46 941 273
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises	1 327 426	1 839 403
Variation de stock marchandises	-584 428	-43 865
Achat de matières premières et autres approvisionnements	3 045 527	1 863 638
Variation de stock	-872 348	-305 228
Autres achats et charges externes	17 376 655	18 759 186
Variation de stock		
Impôts, taxes et versements assimilés	603 537	576 780
Salaires et traitements	4 335 835	4 035 765
Charges sociales	2 041 367	1 883 664
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 199 632	6 193 679
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		3 220
Dotations aux provisions	132 593	24 508
Report en fonds dédiés	9 602 576	2 653 036
Autres charges	902 538	465 247
TOTAL II	44 110 911	37 949 034
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	14 333 293	8 992 239
Produits financiers :		
De participation	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	2 590	19 581
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	0	0
Différence positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL III	2 590	19 581
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	79 128	120 277
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL IV	79 128	120 277
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-76 538	-100 695
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	14 256 755	8 891 544
Produits exceptionnels :		
Sur opération de gestion	78 395	220 827
Sur opération en capital	474 443	30 001
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charge		
TOTAL V	552 838	250 828
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	73 750	42 219
Sur opérations en capital	631 175	43 009
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
TOTAL VI	704 925	85 229
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-152 087	165 600
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I+III+V)	58 999 632	47 211 683
Total des charges (II+IV+VI+VIII)	44 894 964	38 154 539
5. RESULTAT (Excédant ou Déficit)	14 104 668	9 057 144
6. Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat	40 633 860	42 734 044
Prestations en nature	0	0
Dons en nature	0	0
Total	40 633 860	42 734 044
Charges		
Secours en nature	8 699 434	9 958 178
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	6 826 046	7 727 710
Personnel bénévole	25 108 380	25 048 157
Total	40 633 860	42 734 044

SOMMAIRE

<u>PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE</u>	5
<u>ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>	9
<u>ACTIF</u>	
VARIATION DES IMMOBILISATIONS	12
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	13
VARIATION DES STOCKS	14
CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	15
TITRES ET DISPONIBILITES	16
<u>PROVISIONS</u>	
DEPRECIATION COMPTES D'ACTIF & PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17
<u>PASSIF</u>	
FONDS PROPRES ET RESERVES	18
VARIATION DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	19
VARIATION DES FONDS DEDIES	20
VARIATION DES FONDS REPORTEES	21
DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	22
<u>CROD ET CER</u>	
COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES	24
UTILISATIONS DES RESSOURCES DEDIEES AUX INVESTISSEMENTS	25

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général défini par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et aux dispositions du règlement n° 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, dans le respect du principe de prudence et sur la base des hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

Le règlement n°2018-06 de l'ANC abroge le règlement CRC n° 99-01 (modifié en 2004) et tous les règlements le modifiant. La mise en application du nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable.

Les legs n'étaient comptabilisés qu'au moment de leur encaissement, or le règlement impose de les enregistrer à l'actif dès leur acceptation par le conseil d'administration.

Les postes impactés au Bilan au 31 décembre 2020 sont d'une part l'actif immobilisé qui augmente de 3.067 k€, l'actif circulant qui augmente de 296 k€ soit un total de 3.363k€ et d'autre part le poste Fonds reportés du Passif pour 3.363 k€.

Les charges et produits sont impactés par une augmentation respective de 5.596 k€ sans impact sur le résultat.

- en charges : #689 Fonds reportés, #675 VNC d'immobilisation cédée, #653 autres charges sur Legs.
- en produits : #754 Acceptation des legs, #775 cession d'immobilisation reçu par legs, #789 Reprises sur amortissements des immobilisations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. ACTIVITE DE LA SNSM

La SNSM est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique dont les missions sont de sauver des vies humaines, en mer et sur le littoral, former les sauveteurs et participer aux missions de sécurité civile tout en exerçant une action préventive permanente auprès des usagers de la mer. La SNSM est financée à 72% par des ressources d'origine privée.

Les missions de sauvetage sont réalisées 365 jours par an et 24 heures sur 24 par des bénévoles.

Les faits caractéristiques de l'exercice sont détaillés dans le rapport annuel de la SNSM.

3. PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

En application du Plan Comptable Général, les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, inscrites à leur valeur historique, sont déterminés comme suit :

Constructions

- **Immeuble du siège.** Cet ensemble est constitué de 4 composants :
 - Les murs inscrits au coût d'acquisition de l'immeuble. Ce composant est amorti sur une durée de 30 ans selon le mode linéaire.
 - La toiture est amortie sur 25 ans selon le mode linéaire

- L'ascenseur est amorti sur 10 ans selon le mode linéaire.
- Les autres aménagements initiaux et équipements solidaires sont amortis sur 10 ans en linéaire.

Equipements spécifiques

▪ Les canots tous temps (CTT) et vedettes de 1^{ère} classe (V1), 2^{ème} classe (V2), 3^{ème} classe (V3) et légères (VL) sont constitués de 3 composants : la coque pontée (en général le montant du contrat chantier), la motorisation et l'armement (aménagements et tous matériels).

- Les coques pontées sont amorties selon le mode linéaire sur 30 ans pour les CTT, 25 ans pour les V1, 20 ans pour les V2 et V3 et 15 ans pour les VL.

- Les motorisations sont amorties selon le mode linéaire sur une durée correspondant à la moitié de celle retenue pour la coque pontée.

- L'armement est amorti dans tous les cas sur une durée de 5 ans en linéaire.

Les composants sont inscrits à leur valeur historique pour les embarcations mises en service à compter de 2000, exercice au cours duquel la flotte SNSM a été inscrite au bilan pour la première fois.

Pour les embarcations plus anciennes, la valeur des composants a été déterminée selon le rapport moyen constaté pour chaque type d'embarcation entre chaque composant et la valeur historique de l'ensemble.

▪ Les canots semi-rigides forment un ensemble et sont amortis en bloc sur 10 ans selon le mode linéaire.

L'ensemble comprend la remorque, le canot, l'armement et le moteur hors-bord.

▪ Les canots pneumatiques pliables sont amortis sur une durée de 10 ans selon le mode linéaire.

▪ Les moteurs hors-bords des canots pneumatiques, interchangeables, sont inscrits pour leur valeur historique indépendamment des pneumatiques et font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 5 ans.

▪ Les véhicules nautiques motorisés (VNM) sont amortis sur une durée de 5 ans en linéaire.

▪ Les tracteurs et remorques des VL, canots pneumatiques semi-rigides ou pliables et VNM sont amortis sur une durée de 10 ans sur le mode linéaire.

▪ Les « grosses réparations ».

- le remplacement pur et simple du composant motorisation ou d'un élément du composant armement identifié fait l'objet d'une activation au bilan et entraîne la sortie du matériel remplacé.

- la partie non identifiable (main d'œuvre, pièces détachées, matériels de faible valeur, matériaux, etc.) de la « grosse réparation » est activée en tant que nouveau composant de l'embarcation et est amortie sur 5 ans quel que soit le type d'embarcation.

Autres immobilisations

Immobilisations incorporelles

▪ Logiciels – Identifiés en tant que tels dès que leur acquisition est séparée de celle d'un matériel informatique, ils sont amortis sur une durée de 2 ans.

▪ Droit au bail – Pas d'amortissement.

Autres immobilisations corporelles

a. Terrains – Pas d'amortissement

b. Constructions en toute propriété autres que l'immeuble du siège. Elles sont amorties sur 20 ans.

c. Infrastructures locales – Les abris, cales et autres locaux des stations et centres de formation dont les travaux de construction, d'aménagement ou de rénovation sont valorisés au coût de leur construction, rénovation ou aménagement et amortis, sur une durée de 10 ans, selon le mode linéaire.

d. Installations techniques, matériel et outillage (Pole de soutien de la flotte) – amortissement linéaire sur 10 ans.

e. Matériels de bureau et informatiques – Amortissement sur 3 ans selon le mode linéaire.
f. Mobilier – Amortissement sur 10 ans selon le mode linéaire.
g. Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés – Créances, actifs par nature ou biens destinés à être cédés. Ces biens ne sont pas amortis. Le changement de méthode comptable lié à la mise en application du règlement n°2018-06 de l'ANC impacte l'actif immobilisé à hauteur de 3 363k€. Le règlement CRC n° 99-01 prévoyait l'enregistrement des libéralités en hors bilan à l'acceptation par le conseil d'administration pour les biens destinés à être cédés. Selon le nouveau règlement, les biens reçus destinés à être cédés résultant de stipulations du testateur ou du donateur sont comptabilisés au bilan dès la date d'acceptation du legs ou de la donation, en contrepartie d'un compte de produits.

Actif circulant

- Les actifs circulants sont inscrits à leur valeur nominale
- Le stock d'articles de promotion conservés chez notre logisticien est valorisé au PAMP (prix d'achat moyen pondéré) et éventuellement déprécié.
- Les stocks d'articles de promotion conservés par les entités locales font l'objet d'un inventaire annuel et sont valorisés au dernier prix d'achat, sans différence significative avec la valorisation au PAMP.
- Les créances litigieuses liées aux conventions Mairie (mise à disposition des nageurs sauveteurs sur les plages durant l'été) sont inscrites à l'actif du bilan et représentent un montant nul à fin 2020.
- Les créances ont augmenté en 2020, du fait des subventions d'investissement dues par l'Etat et les collectivités locales et des créances reçues des legs ou donations (impact du règlement n°2018-06 de l'ANC pour 296 k€).
- Valeurs mobilières de placement. La SNSM mandate la Société Générale Private Banking pour la gestion d'un placement centralisé des sommes représentant une grande partie de la trésorerie excédentaire des entités locales (délégations territoriales, stations de sauvetage et centres de formation et d'intervention).

Fonds dédiés et Subventions d'investissement

Les contributions privées (partenariats, collectes de dons et legs) considérées comme affectées à des projets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont inscrites en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés :

- en charges dans le poste « Reports en fonds dédiés », les partenariats, collectes de dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture,
- en produits dans le poste « Utilisations des fonds dédiés », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont réalisées.

Les aides (dons des entités privées et legs dédiés) affectées au financement d'un bien immobilisé programmé sont débitées en totalité du poste « Fonds dédiés » dès la mise en service du bien financé en contrepartie du poste « Utilisations des fonds dédiés ».

A noter que, contrairement aux financements privés, les aides publiques dédiées à l'investissement sont inscrites directement au passif du bilan en subventions d'investissement (compte 131) sans transiter par le compte de fonds dédiés.

Les subventions d'investissement sont reprises en résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens financés par le crédit du compte 777 « Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice ».

Le total des fonds dédiés représente 13 514k€ à fin décembre 2020 contre 11 021 k€ à fin 2019. A noter que les fonds dédiés non movimentés depuis 2 ans et plus concernent uniquement les fonds alimentés par les legs affectés à des investissements et représentent 3 565k€ à fin décembre 2020.

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Le règlement CRC n° 99-01 prévoyait l'enregistrement des libéralités en hors bilan à l'acceptation par le conseil d'administration. Le produit n'était constaté en résultat qu'à la cession du bien.

Selon le nouveau règlement, les biens reçus (créances, actifs par nature ou biens destinés à être cédés), dettes et obligations résultant de stipulations du testateur ou donateur (provision) sont comptabilisés au bilan dès la date d'acceptation du legs ou de la donation, en contrepartie d'un compte de produits.

La partie des ressources constatée en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée à la clôture, fait l'objet d'une comptabilisation en fonds reportés en contrepartie d'une charge.

Les fonds reportés sont extournés en contrepartie de produits au fur et mesure de la réalisation du legs ou de la donation (PCG art 213-12). Le changement de méthode comptable lié à la mise en application du règlement n°2018-06 de l'ANC impacte ce poste à hauteur de 3 363k€.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constatées afin de couvrir les risques et charges identifiées à la clôture des comptes. Les indemnités de départ à la retraite dues aux salariés sont entièrement provisionnées dans les comptes à fin 2020.

PROVISIONS P/RISQUES ET CHARGES (EN K€)	Montants au 31/12/2020	Montants au 31/12/2019	Variation
Litige Legs	108	0	108
Indemnités de fin de carrières	185	173	12
TOTAL PROVISIONS	293	173	120

Passif Circulant

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale et majoritairement à échoir à moins d'un an.

Compte de Résultat

Les subventions d'exploitation correspondent principalement aux subventions accordées par les financeurs publics (Ministère des transports, conseils généraux, conseils régionaux, communes...) et privés (Total, MACIF, MAIF,...). Elles sont comptabilisées dès leur attribution. Les subventions faisant l'objet d'une affectation particulière sont traitées en tant que fond dédié.

Les autres produits d'exploitation correspondent principalement aux dons et legs perçus suite aux appels à la générosité du public lancés en 2020. Ils sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Compte de résultat par origine et destination

Le compte de résultat par origine (produits) et destination (charges) est établi conformément au règlement n°2018-06 de l'ANC. Il est prévu pour assurer un meilleur suivi des opérations réalisées et de l'utilisation des fonds en présentant l'intégralité des charges et produits du compte de résultat.

Les produits sont établis à partir des données issues de la comptabilité générale comme pour le compte de résultat, en revanche les charges sont détaillées en trois destinations principales, Missions sociales, Frais de recherche de fond et Frais de fonctionnement et sont issues de la comptabilité analytique.

Les emplois liés à la générosité du public (GP) sont obtenus en déduisant des emplois totaux les autres financements non issus de la GP comme les subventions publiques et les autres produits non liés à la GP expressément affectés aux missions sociales, aux frais de recherche de fonds et aux frais de fonctionnement.

Compte d'emploi annuel des ressources (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement n°2018-06 de l'ANC.

Le CER fait état des ressources et emplois N et N-1 uniquement liées à la GP, et permet de déterminer ainsi à la fin de chaque exercice un « résultat » de la GP (excédent ou déficit)

Les ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice par rubrique d'emploi sont déterminées par soustraction des autres ressources non issues de la générosité du public (subventions, produits liés à la mission, etc.)

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. ENGAGEMENTS DONNES

Néant.

2. ENGAGEMENTS RECUS

- Néant. Il est à noter que les legs acceptés par le Conseil d'Administration (ou le Comité de Direction par délégation) en attente de réalisation et désormais comptabilisés au bilan en application du règlement ANC 2018-06 s'élevaient à 3.568 K€ à fin 2020 (contre 2.397 K€ en 2019).

AUTRES INFORMATIONS

3. RESSOURCES HUMAINES

▪ **Salariés**

Au 31 décembre 2020, l'effectif salarié de la SNSM était de 89 personnes pour un effectif en équivalents temps plein (ETP) de 87 personnes (35 femmes et 52 hommes).

▪ **Rémunérations**

En conformité avec la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 en son article 20 sur le volontariat associatif les trois salaires bruts annuels les plus importants ont représenté en 2020 un total de 324.024€.

Nous rappelons que la fonction d'administrateur ne donne pas lieu à rémunération.

▪ **Contributions volontaires en nature**

L'association a reçu de la part de ses partenaires des contributions volontaires en nature de type mise à disposition gratuite de locaux, de services... Elle a, par ailleurs procédé à ce titre à une valorisation du temps qui lui est consacré par ses bénévoles.

▪ **Valorisation du Bénévolat**

Au titre de l'exercice 2020, la SNSM a procédé à une évaluation financière du temps qui lui est consacré par ses bénévoles. Cette évaluation s'appuie, sauf exceptions, sur une analyse du temps lié à une fonction plutôt qu'au temps passé par des personnes physiques. L'évaluation du temps lié à une fonction s'appuie sur l'ensemble des données opérationnelles collectées par la SNSM. La valorisation de ce temps repose sur l'application d'un taux horaire par catégorie de bénévoles.

Les méthodes d'évaluation par fonction :

- Les Sauveteurs Embarqués (interventions et exercices) : les heures d'intervention sont évaluées à partir des heures d'intervention par embarcation recensées dans SAUVAMER (outil de gestion des sorties en mer de la SNSM). Ces heures sont ensuite multipliées par l'équipage théorique de ces embarcations (ex : 8 pour un Canot Tous Temps, 6 pour une Vedette de 1^{ère} classe, etc.) ;
- Le temps passé en formation par les Nageurs Sauveteurs, les Sauveteurs Embarqués et les Formateurs est extrapolé à partir des rapports d'activité des Centres de Formations et d'Interventions (CFI) et du Pôle National de Formation (PNF). Il s'appuie sur un volume horaire par formation, multiplié par le nombre stagiaires diplômés à l'issue de ces formations ;
- Le temps des formateurs est extrapolé à partir des mêmes rapports pour lesquels l'encadrement des formations est défini à partir d'un encadrement théorique (pour les CFI) ou réel (pour le PNF) ;
- Le temps consacré aux Sécurités Nautiques et Dispositifs Prévisionnels de Secours par les Nageurs Sauveteurs s'appuie sur les rapports d'activité des CFI ;
- Le temps consacré par les bénévoles à l'entretien des moyens nautiques et terrestres de la SNSM est défini à partir d'une méthode de calcul qui s'appuie sur les coûts d'entretien de ces moyens ;
- Le temps des Présidents de Stations est estimé à 2 jours par semaine, soit 2/5 ETP ;
- Le temps des équipes administratives des CFI (Directeur, Directeurs Adjoints, Secrétaires, etc.) s'appuie sur une étude réalisée en 2016 qui estime le temps administratif à 3,73 h par stagiaire accueilli en formation au CFI ;
- Le temps des Délégués Départementaux est estimé à 2,5 jours par semaine, soit ½ ETP ;
- Le temps des trésoriers de Stations, CFI ou Délégations Départementales est indexé sur le nombre d'écritures comptables passées dans la structure concernée ;
- L'évaluation des autres activités bénévoles s'appuie sur des éléments de suivi de l'activité (logs de connexions à SAUVAMER, PV de CA, de Groupes de Travail, Planning de tenue des stands sur des événements, etc.).

Les méthodes de valorisation par catégorie de bénévoles :

- Les Sauveteurs Embarqués : salaire de référence de la 11^e catégorie de l'ENIM, il s'agit de la base indemnitaire des Sauveteurs Embarqués appliqué par l'ENIM en cas d'accident ;
- Les Nageurs Sauveteurs : salaire de référence défini par les conventions de mise à disposition entre la SNSM et les communes du littoral. On distingue les Nageurs Sauveteurs ordinaires et les Chefs de Poste.
- Les Formateurs : leur valorisation est établie par référence à la grille des salaires minimums prévus par la Convention Collective de la Formation Professionnelle, qui définit des paliers de rémunération reflétant les qualifications liées à la fonction exercée. En appliquant cette analyse aux formateurs de la SNSM nous avons identifié trois niveaux de qualification : Formateurs, Formateurs de Formateur et Responsables Pédagogiques.

- Pour tous les autres bénévoles (délégués départementaux, présidents, directeurs, trésoriers, etc.), nous avons retenu comme salaire de référence le salaire moyen dans la Fonction Publique Territoriale (derniers chiffres connus : INSEE 2015).

Fonction	Base Brut annuel	Brut "chargé" horaire
Sauveteur Embarqué	31 821,20 €	31,34 €
Nageur Sauveteur	18 275,52 €	17,85 €
Chef de Poste	21 986,88 €	22,16 €
Formateur	20 368,60 €	19,90 €
Formateur de Formateur	32 285,62 €	32,55 €
Responsable Pédagogique	32 285,62 €	32,55 €
Bénévole Fonctionnel	27 792,00 €	28,02 €

Les astreintes des Sauveteurs Embarqués :

La disponibilité 24h/24 et 365 jours par an des moyens de sauvetage de la SNSM suppose la disponibilité d'équipages bénévoles capables d'intervenir à tout moment sur demande des CROSS. La valorisation de cette disponibilité, dite « d'astreinte », est calculée en appliquant 25% du salaire annuel de référence par équipier nécessaire pour faire appareiller une embarcation (8 pour un CTT, 6 pour une V1, etc.)..

Fonctions	Heures de Bénévolat 2019	Valorisation 2019	Heures de Bénévolat 2020	Valorisation 2020
Sauveteurs Embarqués - Interventions et Exercices	277 932	8 710 389 €	255 481	8 006 775 €
Sauveteurs Embarqués - Formations	31 178	977 119 €	17 478	547 761 €
Sauveteurs Embarqués - Entretien des Moyens	31 908	999 997 €	31 662	992 287 €
Total Sauveteurs Embarqués	341 018	10 687 504 €	304 621	9 546 822 €
Nageurs Sauveteurs - Formations	108 873	1 963 002 €	110 673	1 992 132 €
Nageurs Sauveteurs - DPS et Sécurités Nautiques	65 160	1 247 789 €	36 160	692 659 €
Total Nageurs Sauveteurs	174 033	3 210 791 €	146 833	2 684 792 €
Formateurs - Sauveteurs Embarqués	13 567	338 142 €	8 552	204 643 €
Formateurs - Nageurs Sauveteurs	79 465	1 943 763 €	73 493	1 859 898 €
Formation de Formateurs	24 487	622 001 €	18 947	486 265 €
Formation de Tiers	15 940	445 958 €	11 094	291 826 €
Total Formateurs	133 459	3 349 864 €	112 086	2 842 632 €
Administration et Gestion des Stations	212 413	5 951 812 €	209 389	5 867 080 €
Administration et Gestion des CFI	76 362	2 139 663 €	65 055	1 822 841 €
Autes bénévoles	40 745	1 141 675 €	37 489	1 050 442 €
Total Bénévoles Fonctionnels	329 520	9 233 150 €	311 933	8 740 363 €
TOTAL Bénévolat	978 030	26 481 309 €	875 473	23 814 609 €
Valorisation Astreintes		16 252 735 €		16 819 251 €
TOTAL Contributions volontaires en nature		42 734 044 €		40 633 860 €

4. AUTRES

• Evènements significatifs postérieurs à la clôture

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration des états financiers 2020 de la SNSM, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

ACTIF IMMOBILISE - VARIATION DES IMMOBILISATIONS 2020

	Montants (€) au 31/12/2019	Augmentations de l'exercice	Reclassements	Diminutions de l'exercice	Montants (€) au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	457 645	-	-	-	457 645
logiciels	357 354	-	-	-	357 354
droit au bail (35, Cité d'Antin)	100 292	-	-	-	100 292
Immobilisations corporelles	127 993 001	5 264 017	-	916 190	132 340 829
Terrains	101 349	-	-	-	101 349
Constructions	25 212 354	466 819	-	4 725	25 674 449
6,8 Cité d'Antin	12 353 616	-	-	-	12 353 616
31 Cité d'Antin	-	-	-	-	-
29 rue Taitbout	-	-	-	-	-
installations St-Nazaire	217 767	-	-	-	217 767
installations St-Malo	6 780	-	-	-	6 780
installations Palavas	8 624	-	-	-	8 624
infrastructures locales	12 625 567	466 819	-	4 725	13 087 662
outillage industriel	82 861	6 191	-	645	88 407
équipements spécifiques	98 064 069	4 317 984	-	830 867	101 551 187
canots tous temps (CTT)	32 062 367	686 624	-	-	32 748 991
vedettes 1ère classe (V1)	24 340 084	313 913	-	716 832	23 937 165
vedettes 2ème classe (V2)	28 311 156	784 886	-	3 863	29 092 179
vedettes 3ème classe (V3)	294 088	-	-	-	294 088
vedettes légères (VL)	1 651 459	333 556	-	24 066	1 960 949
pneumatiques semi-rigides (SR)	7 192 911	1 829 087	-	67 465	8 954 533
opérations collectives	27 669	864	-	-	28 533
autres équipements spécifiques	4 184 336	369 055	-	18 641	4 534 749
autr.immobilisations corporelles	4 532 368	473 022	-	79 953	4 925 437
Immobilisations en cours	3 430 096	8 582 909	-	3 890 138	8 122 867
Immobilisations incorporelles	389 023	1 291 245	-	-	1 680 268
Immobilisations corporelles	2 770 700	6 993 922	-	3 687 484	6 077 138
Constructions Neuves (CN)	1 894 918	4 201 489	-	1 976 826	4 119 581
CN canots tous temps (CTT)	913 183	1 586 958	-	-	2 500 141
CN vedettes 1ère classe (V1)	-	-	-	-	-
CN vedettes 2ème classe (V2)	419 589	669 914	-	-	1 089 504
CN vedettes légères (VL)	158 819	43 733	-	202 552	-
CN pneumatiques semi-rigides (SR)	403 326	1 900 885	-	1 774 274	529 937
	-	-	-	-	-
Modernisation Carénage (MC)	496 015	2 018 733	-	1 083 377	1 431 371
MC canots tous temps (CTT)	165 086	478 981	-	586 230	57 836
MC vedettes 1ère classe (V1)	65 680	841 821	-	-	907 501
MC vedettes 2ème classe (V2)	265 249	697 931	-	497 147	466 034
MC vedettes légères (VL)	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
Grosses Réparations et Armement (GR)	95 872	450 861	-	377 583	169 150
GR canots tous temps (CTT)	95 872	105 007	-	45 956	154 922
GR vedettes 1ère classe (V1)	-	148 693	-	148 693	-
GR vedettes 2ème classe (V2)	-	182 934	-	182 934	-
GR vedettes légères (VL)	-	14 227	-	-	14 227
GR pneumatiques semi-rigides (SR)	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
Matériels Divers	283 896	322 839	-	249 699	357 036
Infrastructures	270 374	297 741	-	202 654	365 461
	-	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être	-	3 066 420	-	-	3 066 420
	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	94 113	5 559	-	-	99 672
Prêts (participation effort de construction)	65 703	-	-	-	65 703
Autres (dépôts et cautionnements)	28 410	5 559	-	-	33 969
TOTAL GENERAL	131 974 856	16 918 904	-	4 806 328	144 087 432

ACTIF IMMOBILISE - VARIATION DES AMORTISSEMENTS 2020

	Montants (€) au 31/12/19	Dotations de l'exercice	Reclassements		Diminutions de l'exercice	Montants (€) au 31/12/20
Immobilisations incorporelles	173 252	57 997	-	-	-	231 249
Immobilisations corporelles	72 314 562	6 141 636	-	-	847 442	77 608 755
constructions	7 615 148	1 050 059	-	-	3 883	8 661 324
31 Cité d'Antin	-	-	-	-	-	-
6,8 Cité d'Antin	576 189	467 877	-	-	-	1 044 066
installations St-Nazaire	157 435	21 777	-	-	-	179 211
installations St-Malo	1 571	678	-	-	-	2 249
installations Palavas	2 563	862	-	-	-	3 425
infrastructures locales	6 877 390	558 865	-	-	3 883	7 432 372
outillage industriel	40 481	12 174	-	-	119	52 537
équipements spécifiques	61 343 925	4 693 675	-	-	765 333	65 272 267
canots tous temps (CTT)	22 619 079	1 129 056	-	-	-	23 748 134
vedettes 1ère classe (V1)	13 768 429	1 067 043	-	-	666 521	14 168 951
vedettes 2ème classe (V2)	15 880 286	1 548 791	-	-	3 863	17 425 214
vedettes 3ème classe (V3)	255 945	3 033	-	-	-	258 978
vedettes légères (VL)	1 147 330	96 291	-	-	8 795	1 234 825
pneumatiques semi-rigides (SR)	4 208 396	627 546	-	-	67 465	4 768 477
opérations collectives	26 557	877	-	-	-	27 434
autres équipements spécifiques	3 437 904	221 039	-	-	18 689	3 640 254
autres immobilisations corporelles	3 315 008	385 727	-	-	78 107	3 622 628
TOTAL GENERAL	72 487 814	6 199 632	-	-	847 442	77 840 004

VARIATION DES STOCKS 2020

	Montants (€) AU 31/12/19	VARIATION EXERCICE	Montants (€) AU 31/12/20
MAGASIN GENERAL TECHNIQUE	1 995 758	872 348	2 868 106
remorques	-	-	-
rechanges et pièces détachées	23 216	6 146	29 363
rechanges manœuvre	5 639	1 088	4 551
matériels de navigation	860	125	985
matériels de sécurité	475	170	306
visserie boulonnerie accastillage	5 193	1 685	6 878
habillement	223	223	-
matériels de lutte contre l'incendie	5 680	190	5 490
peintures et enduits	6 556	114	6 443
signalisation et marquage	11 386	1 240	10 147
équipements individuels (Sauveteur 2010)	1 923 604	867 855	2 791 460
Fluides Lubrifiants	7 011	1 436	5 575
Pièces Jet Ski Kawasaki	705	-	705
Produits consommables	5 208	996	6 203
MAGASIN ARTICLES PROMOTION	558 933	477 847	1 036 780
STOCKS ARTICLES PROMOTION LOCAUX	407 864	106 581	514 445
TOTAL GENERAL	2 962 555	1 456 775	4 419 330

VARIATION DES CREANCES 2020

	Montants (€) au 31/12/20	Montants (€) au 31/12/19	Variation
Collectivités publiques (subventions attribuées)	8 071 932	4 912 497	3 159 436
Subventions d'investissements	7 921 676	4 718 652	3 203 024
Etat	0	0	0
Conseils régionaux	4 350 169	2 448 777	1 901 392
Conseils généraux	3 396 007	2 006 375	1 389 632
Communes et autres collectivités publiques	175 500	263 500	-88 000
Subventions fonctionnement	150 256	193 845	-43 588
Conseils généraux	150 256	193 845	-43 588
Autres créances	6 800 268	6 217 396	582 872
conventions partenariats collectivités privées	352 000	250 000	102 000
Annonces	0	0	0
Usagers communes-conventions nageurs sauveteurs	59 126	74 270	-15 144
Usagers litigieux-Assistances maritimes	0	3 220	-3 220
Personnel-avances et acomptes	1 360	8 787	-7 427
Organismes sociaux	0	0	0
Fournisseurs-acomptes versés	4 149 081	4 193 233	-44 152
Créances reçues des legs ou donations	985 705	0	985 705
Créances diverses siège (1)	938 892	1 456 648	-517 756
Créances diverses locales	314 103	231 238	82 865
TOTAL CREANCES	14 872 200	11 129 893	3 742 307
Comptes de régularisation			
Charges constatées d'avance	130 146	227 029	-96 883
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	130 146	227 029	-96 883

(1) il s'agit pour l'essentiel des dons à recevoir.

VARIATION DES TITRES ET DISPONIBILITES 2020

	31/12/2020	31/12/2019	Variation exercice
	Total	Total	
Valeurs mobilières de placement	9 146 601	9 179 244	-32 642
Société générale - Placement centralisé	9 000 000	9 000 000	0
Autres établissements - sicav diverses	146 601	179 244	-32 642
Autres disponibilités	25 071 509	13 894 220	11 177 289
Dépôts (comptes-courants et livrets)	24 998 788	13 772 933	11 225 854
Caisses	72 721	121 287	-48 565
TOTAL DISPONIBILITES	34 218 110	23 073 464	11 144 647

(*) Voir PASSIF - DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

	2020	2019	Variation
Concours bancaires			
Cdt Coopératif - Crédit de trésorerie	0	1 000 000	-1 000 000
Société Générale - Emprunt Siège	3 562 469	3 660 703	-98 234
CGA	0	0	0
Concours bancaires courants	2 021	5 940	-3 919
	3 564 490	4 666 643	-1 102 153

VARIATION DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS 2020

	Montants (€) au 31/12/19	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants (€) au 31/12/20
DEPRECIATIONS COMPTES D'ACTIF				
Dépréciation stocks articles promotion	243 291	0	0	243 291
Duhamel - Siège	0			0
PSF	12 679	0	0	12 679
Structures locales	230 612	0	0	230 612
Dépréciation des créances	3 220	0	3 220	0
usagers (secours aux biens)	0			0
Frais de mise à disposition Mairies	3 220	0	3 220	0
TOTAL DEPRECIATIONS (ACTIF)	246 511	0	3 220	243 291
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges usagers	0			0
Litiges Social	0		0	0
Risque financier suite à faillite SIBIRIL	0			0
Litiges Legs	0	108 500		108 500
Trésoreries locales non prises en compte	0			0
Indemnités de fin de carrières	173 208	24 093	12 268	185 033
TOTAL PROVISIONS (PASSIF)	173 208	132 593	12 268	293 533

FONDS PROPRES ET RESERVES

VARIATION 2020

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE			Affectation résultat 2019	Augmentation	Diminution ou Consommation	Montants au 31/12/20
	Montant global avant règlement ANC 2018-06	Impact du règlement ANC 2018-06	Montant global avec règlement ANC 2018-06				
Fonds propres sans droit de reprise	2 317 734		2 317 734				2 317 734
Autres réserves - projet associatif	10 194 828		10 194 828				10 194 828
Réserve pour plus-values à réinvestir	335 388		335 388				335 388
Réserve statutaire	27 399 717		27 399 717	9 057 144			36 456 861
Résultat de l'exercice	9 057 144		9 057 144	-9 057 144	14 104 668		14 104 668
TOTAL GENERAL	49 304 811		49 304 811	0	14 104 668		63 409 479

Voir également ANNEXE - ENGAGEMENTS HORS BILAN - 5. PROJET ASSOCIATIF

VARIATION DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2020

	Montant au 31/12/19	Entrées Exercice	Sorties Exercice	Montant au 31/12/20
Financement à compter du 01/01/2000	58 032 676	6 904 896	698 441	64 239 130
Subventions Etat	21 530 209	200 000	0	21 730 209
Subventions Conseils Régionaux	17 664 623	3 701 683	329 651	21 036 655
Subventions Conseils Départementaux	15 427 335	2 838 213	368 790	17 896 758
Communes et autres collectivités publiques	3 410 508	165 000	0	3 575 508
Financement jusqu'au 31/12/1999	21 913 533	0	0	21 913 533
TOTAL DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	79 946 208	6 904 896	698 441	86 152 663
Quote part des Subventions d'investissements inscrites au résultat de l'exercice	3 828 102	1 143 063	0	4 971 165
Subventions Etat	617 779	189 922	0	807 702
Subventions Conseils Régionaux	1 638 668	490 233	0	2 128 901
Subventions Conseils Départementaux	1 411 498	429 159	0	1 840 658
Communes et autres collectivités publiques	160 156	33 749	0	193 905
Quote part subvention investissements antérieure à 2013	50 678 232	1 208 647	0	51 886 879
TOTAL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU RESULTAT	54 506 333	2 351 710	0	56 858 044
TOTAL NET DES AIDES A L'INVESTISSEMENT (PASSIF)	25 439 875	4 553 186	698 441	29 294 620

VARIATION DES FONDS DEDIES 2020

ORIGINE ET AFFECTATION	Montant au 31/12/2019	Augmentations de l'exercice Engagement	Diminutions de l'exercice Reprise	Montant au 31/12/2020
Subventions affectées	3 955	3 257	0	7 212
SIVU GIRONDE	3 955	3 257	-	7 212
Mécénats affectés	2 728 888	2 554 125	1 623 518	3 659 494
AGPM	8 911	-	-	8 911
AILES MARINE	-	29 958	-	29 958
AIRBUS HELICOPTERS FONDATION D'ENTREPRISE	119 588	-	119 588	-
APRIL MARINE	14 850	-	-	14 850
AXA	9 514	10 000	-	19 514
BOURDON JOSIANE (LE CROISIC)	-	500 000	-	500 000
Caisse Epargne Languedoc Roussillon (CELR)	16 371	-	-	16 371
CMA CGM	200 000	200 000	-	400 000
CONVENTION TOTAL	1 609 257	1 139 123	1 248 629	1 499 751
CREDIT MARITIME	23 000	-	-	23 000
FONDATION ANBER	30 000	-	-	30 000
FONDATION DE FRANCE (Legs Cuny station Saint-Malo)	-	235 333	134 914	100 419
FONDATION LEROCH	-	18 054	-	18 054
GMF	54 000	32 000	-	86 000
GOLDMAN SACHS GIVES	-	18 794	-	18 794
MACIF	280 239	169 439	82 063	367 615
MAIF	298 043	151 423	38 323	411 143
PONANT	50 000	50 000	-	100 000
RECORD SNSM	15 114	-	-	15 114
Dons -Legs affectés à l'équipement	8 287 973	2 098 079	538 568	9 847 484
AGERON Simone (Les Sables d'Olonne)	18 541	-	-	18 541
ANABI Colette (station Saint-Malo)	-	145 521	-	145 521
BACHE (station La Côte d'Amour)	20 716	-	20 716	-
BAUGE Chantal (station Le Conquet)	-	81 830	-	81 830
BEC (station Pornic)	7 938	59	-	7 997
BERTHELEMY (SNSM Seine Maritime)	44 608	-	-	44 608
BERVAS (station L'Aberwrach)	40 765	-	-	40 765
BOTREL (stations et CFI Les sables d'Olonne et Lorient)	108 309	-	-	108 309
BRECQUEHAIS (station Les Sables d'Olonnes)	77 797	-	-	77 797
BRIAND (station Saint-Malo)	172 682	-	-	172 682
CASTEL (stations Goury et Barfleur)	121 232	-	-	121 232
CHARREYRE (SNSM Bretagne)	1 610 188	-	-	1 610 188
COLLAS de CHATELPERRON (station la Baie d'Audieme)	98 265	-	-	98 265
CORBILLON (station Damgan)	98 500	-	-	98 500
DANIC (station Le Guilvinec)	78 074	-	-	78 074
de ROQUEMAUREL (zones méditerranéenne et manche-OM)	152 000	-	152 000	-
DROUET Jacky (station Ouistreham)	-	670 000	-	670 000
FORAIT (station Les Sables d'Olonnes)	50 000	-	-	50 000
FOURMANTIN Jean (P/C Boulogne)	73 050	-	-	73 050
GAREL Isabelle (Station La Rochelle)	-	218 524	-	218 524
GHISLAIN DANIEL (Orphelins)	209 691	-	-	209 691
GIOVANINI (construction embarcations)	1 148 900	-	-	1 148 900
GIRARD (station Douarnenez)	182 247	-	-	182 247
GRALL Yvonne (Station Beg Meil Fouesnant)	-	3 190	-	3 190
GUENEUGUES (délégation Finistère)	131 678	-	-	131 678
GUILLOT (délégation Finistère+CFI Brest)	44 559	-	-	44 559
HEURTAUD FAISANT (station Saint Malo)	377 029	-	-	377 029
JOLY (station La Touques-Trouville)	114 605	-	-	114 605
LABBE (station Saint Malo)	90 219	-	-	90 219
LAINÉ (station Saint-Malo)	84 034	-	-	84 034
LE BIHAN (station Brignogan)	19 597	-	19 597	-
LE MONNIER (station Ouistreham)	64 247	-	-	64 247
LE PORH (station Le Croisic)	14 235	-	-	14 235
LE SAINT Jean-François (Stations Les Bretons)	-	151 144	-	151 144
LEAC Antoinette (Station La Côte d'Amour)	53 455	-	53 455	-
LEFOL Jeannine (station Le Havre)	-	14 940	-	14 940
LETELLIER (station Côtes d'Amour)	30 511	-	10 834	19 677
LEVER (station Ile de Sein)	102 687	-	-	102 687
LOPEZ (station Côtes d'Amour)	20 374	-	-	20 374
LOUARN (station Audieme)	244 116	-	-	244 116
MAS Jean-Michel (station Saint Gilles Croix de Vie)	109 386	-	-	109 386
MEROUR Gisèle (station Camaret)	22 043	-	22 043	-
MORVAN (station Loctudy)	25 175	-	-	25 175
OWEN-JONES (CTT de Saint-Tropez)	250 000	-	-	250 000
PANNIER (Arcachon)	82 976	-	-	82 976
PEAN (SNSM Finistère)	195 535	-	-	195 535
PERON (stations Loctudy, St-Guénolé, Le Guilvinec)	229 240	-	179 330	49 910
PETILLAULT (station Le Guilvinec)	168 804	-	-	168 804
PEWSNER (station Ploumanach)	40 594	-	40 594	0
PIRIOU (SNSM Finistère, Stations Molène et l'Aberwrach)	625 419	-	-	625 419
PITTAGORA Anne-Marie (station Saint-Malo)	-	51 084	-	51 084
POCHAT (station Saint Guénolé Penmarc'h)	26 592	-	-	26 592
POLLIER (Nageurs Sauveteurs)	195 817	-	-	195 817
RAYNAUD (station Les Sables d'Olonne)	61 049	150	-	61 200
RIDOU (stations Portsal, St-Guénolé)	17 660	-	-	17 660
ROY (station Les Sables d'Olonne)	48 025	-	-	48 025
RUEGG (construction CTT)	178 874	-	-	178 874
SALAHUN (station Ile de Groix)	598	-	-	598
SAUGUET (station Quiberon)	127 005	-	-	127 005
SOULAS Michel (station Pornic)	-	122 167	-	122 167
SPINEC Marie-Noëlle (station Ile de Sein)	-	476 283	-	476 283
TANGUY Dolores (station Le Golfe du Morbihan)	-	-	40 000	40 000
THOMAS Jeanne (station Saint-Malo)	32 783	-	-	32 783
TREVISI Jacqueline (station Le Croisic)	-	150 000	-	150 000
VAILLAND (station Le Croisic)	107 300	-	-	107 300
Dons affectés à la Station de Boulogne	38 250	13 186	-	51 436
TOTAL GENERAL	11 020 816	4 655 461	2 162 087	13 514 190

VARIATION DES FONDS REPORTES 2020

ORIGINE	Montant au 31/12/2019	Augmentations de l'exercice Engagement	Diminutions de l'exercice Reprise	Montant au 31/12/2020
Fonds reportés	0	4 947 115	1 584 464	3 362 651
TOTAL GENERAL	-	4 947 115	1 584 464	3 362 651

VARIATION DES DETTES 2020

	Montants (€) au 31/12/20	Montants (€) au 31/12/19	Variation
Emprunts/dettes - établissements crédit	3 564 490	4 666 644	-1 102 153
Cdt Coopératif - local CFI Limoges emprunt à long terme	0	0	0
Cdt Coopératif - Crédit de Trésorerie (1)	0	1 000 000	-1 000 000
Société Générale - Emprunt Siège	3 562 469	3 660 703	-98 234
CGA (1)	0	0	0
Concours bancaires courants	2 021	5 940	-3 919
Fournisseurs et comptes rattachés	4 161 188	4 073 198	87 989
Fournisseurs	4 161 188	4 073 198	87 989
Fournisseurs-factures non parvenues	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	1 777 924	1 524 267	253 657
Provision pour congés acquis à payer	443 658	429 474	14 184
URSSAF	209 643	182 612	27 032
Autres organismes sociaux	291 996	216 096	75 900
Charges sur congés acquis à payer	273 038	269 217	3 821
Personnel - rémunération due	58 939	14 541	44 398
Effort à la construction	18 736	17 186	1 549
Formation continue	130 104	62 298	67 806
Taxe sur les salaires	47 618	88 307	-40 689
ENIM	196 634	201 008	-4 374
Subventions collectivités publiques	0	0	0
TVA à Décaisser	72 854	14 694	58 160
PAS DRFIP	34 704	28 834	5 870
Autres dettes	265 850	430 654	-164 804
Dettes diverses (2)	61 157	146 728	-85 571
Dettes des legs ou donations	0	0	0
Charges de fonctionnement à payer	204 693	283 926	-79 233
TOTAL DETTES	9 769 452	10 694 763	-925 311
Comptes de régularisation	0	0	0
Produits constatés d'avance (ctres formation)	0	0	0
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	0	0	0

(1) Le crédit de trésorerie est la contrepartie des autres créances portées à l'actif.

(2) Les dettes diverses sont composées de dettes de centres de formation et de stations.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINES ET DESTINATIONS	EXERCICE 2020		EXERCICE 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	33 529 597	33 529 597	26 984 615	26 984 615
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	31 481 578	31 481 578	24 250 377	24 250 377
- Dons manuels	20 058 717	20 058 717	17 521 004	17 521 004
- Legs, donations et assurances-vie	8 079 741	8 079 741	3 843 486	3 843 486
- Mécénat	3 343 120	3 343 120	2 885 887	2 885 887
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 048 019	2 048 019	2 734 239	2 734 239
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	6 239 981		7 335 595	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	6 239 981		7 335 595	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	15 023 592	-	10 753 652	-
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	54 793 169	33 529 597	45 073 862	26 984 615
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	15 488	15 488	38 126	38 126
5. PRODUITS DE CESSIONS DES BIENS CEDES RECUS EN LEGS	444 424	-	-	-
6. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 746 551	3 746 551	2 099 695	2 096 635
TOTAL	58 999 632	37 291 636	47 211 683	29 119 377
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	26 073 136	9 748 320	26 446 341	9 708 764
1.1 Réalisées en France	26 073 136	9 748 320	26 446 341	9 708 764
- Actions réalisées par l'organisme	26 073 136	9 748 320	26 446 341	9 708 764
- Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à organismes central ou d'autres organismes	-	-	-	-
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 102 994	4 528 744	6 063 735	5 783 748
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 932 649	3 809 809	4 089 412	3 958 423
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 170 346	718 934	1 974 323	1 825 326
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 421 408	1 396 381	2 963 699	1 854 000
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	34 597 539	15 673 444	35 473 774	17 346 513
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	132 593	132 593	27 728	27 728
5. VALEURS COMPTABLE DES BIENS CEDES RECUS EN LEGS	562 257	117 833	-	-
6. IMPOTS SUR LES BENEFICES	-		-	
7. REPORTS EN FONDS DEDIES ET REPOTES DE L'EXERCICE	9 602 576	9 599 319	2 653 036	2 649 866
TOTAL	44 894 964	25 405 356	38 154 539	20 024 107
EXCEDENT OU DEFICIT	14 104 668	11 886 279	9 057 144	9 095 270

B- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020		EXERCICE 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	40 633 860		42 734 044	
Bénévolat	40 633 860		42 734 044	
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	40 633 860		42 734 044	
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	39 776 896		41 800 059	
Réalisées en France	39 776 896		41 800 059	
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	683 109		717 446	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	173 855		216 539	
TOTAL	40 633 860		42 734 044	

COMPTÉ D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2020

EMPLOIS PAR DESTINATION	2020	2019	RESSOURCES PAR ORIGINE	2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	9 748 320	9 708 764	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	33 529 597	26 984 615
1. 1. Réalisées en France	9 748 320	9 708 764	1. 1. Cotisations sans contrepartie	0	0
Actions réalisées directement					
1. 2. Réalisées à l'étranger	0	0	1. 2. Dons, legs et mécénats	31 481 578	24 250 377
Actions réalisées directement	0	0	- Dons manuels	20 058 717	17 521 004
			- Legs, donations et assurances-vie	8 079 741	3 843 486
			- Mécénats	3 343 120	2 885 887
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 528 744	5 783 748	1.3 - Autres ressources liées à la générosité du public	2 048 019	2 734 239
2. 1. Frais d'appel à la générosité du public	3 809 809	3 958 423			
2. 2. Frais de recherche d'autres ressources	718 934	1 825 326			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 396 381	1 854 000			
TOTAL DES EMPLOIS	15 673 444	17 346 513	TOTAL DES RESSOURCES	33 529 597	26 984 615
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	132 593	27 728	2- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	15 488	38 126
5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	9 599 319	2 649 866	3- UTILISATIONS DES FONDS ANTERIEURS	3 746 551	2 096 635
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	11 886 279	9 095 270	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-
V - TOTAL GENERAL	37 291 636	29 119 377	VI - TOTAL GENERAL	37 291 636	29 119 377
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	12 765 190	8 603 876
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	11 886 279	9 095 270
			Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	952 384	4 933 956
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors dons dédiés)	23 699 085	12 765 190
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	2019	2020	2019	
Missions Sociales	39 776 896	41 800 059	40 633 860	42 734 044	
Recherche de Fonds	683 109	717 446	-	-	
Fonctionnement	173 855	216 539	-	-	
TOTAL	40 633 860	42 734 044	TOTAL	40 633 860	42 734 044

SNSM
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS MIS EN SERVICE EN 2020

	Total emplois de l'exercice	Subventions et autres concours publics					Ressources collectées auprès du Public		
		Subvention Etat	Subvention Collectivités Locales	Subvention Régions	Subventions Départements	Subventions autres Collectivités Publiques	Mécénats	Legs et Donations Affectées	Autres Ressources Collectées auprès du public
Biens Mis en Service									
Stations	4 188 759	77 500	1 040 245	552 283	487 961	-	134 914	538 569	2 397 532
Constructions Neuves	1 806 548	77 500	569 825	335 615	234 211	-	134 914	105 951	918 358
Modernisations Carénages et Remises en Etat	1 232 070	-	466 559	216 668	249 891	-	-	432 618	332 893
Grosses Réparations et Armement	690 148	-	3 860	-	3 860	-	-	-	686 288
Infrastructures	189 095	-	-	-	-	-	-	-	189 095
Autres Investissements Stations	270 898	-	-	-	-	-	-	-	270 898
CFI	869 039	-	133 134	98 808	34 327	-	116 386	-	619 519
Infrastructures	277 724	-	68 654	34 327	34 327	-	-	-	209 071
Constructions Neuves	172 898	-	64 481	64 481	-	-	36 063	-	72 354
Grosses Réparations et Armement	102 235	-	-	-	-	-	-	-	102 235
Véhicules	258 063	-	-	-	-	-	71 651	-	186 413
Equipements	58 118	-	-	-	-	-	8 672	-	49 446
TOTAL Investissements Opérationnels	5 057 798	77 500	1 173 379	651 091	522 288	-	251 300	538 569	3 017 050
Délégations Départementales	8 600	-	-	-	-	-	-	-	8 600
Pôle National de Formation	1 512	-	-	-	-	-	-	-	1 512
Matériel de Formation SE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de Formation Général	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Infrastructures	1 512	-	-	-	-	-	-	-	1 512
Soutien Technique	7 285	-	-	-	-	-	-	-	7 285
Pôle de Soutien de la Flotte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL Investissements Support aux Opérations	17 396	-	-	-	-	-	-	-	17 396
TOTAL Investissements pour la Mission Sociale	5 075 195	77 500	1 173 379	651 091	522 288	-	251 300	538 569	3 034 446
Matériel Informatique	25 798	-	-	-	-	-	-	-	25 798
Autres Matériels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Siège social	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL Investissements Fonctionnement	25 798	-	-	-	-	-	-	-	25 798
TOTAL Biens Mis en Service 2020	5 100 992	77 500	1 173 379	651 091	522 288	-	251 300	538 569	3 060 244
Remboursement Emprunt Siège Social									98 234
PART DES INVESTISSEMENTS FINANCEES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC SUR L'EXERCICE									3 948 347
NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCEES A COMPTER DE LA PREMIERE APPLICATION DU REGLEMENT PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC									- 2 995 963
INVESTISSEMENT NET DE L'EXERCICE FINANCE PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC									952 384